

**LPTV**  
& STERÉO

Pour **TOUS** vos  
besoins en réparations  
électroniques

Days Corner  
Wellington



**854-2290**

VENTE ET SERVICES

# ACADIA VOIX ACADIENNE

Le seul journal de langue française à l'Île-du-Prince-Édouard

SUMMERSIDE (Î.-P.-É.)

23<sup>e</sup> ANNÉE

LE MERCREDI 5 JANVIER 2000

60 CENTS

ONCLUS  
DTS

**Richard P. Harvey  
et associés limitée**

500 rue Granville  
Summerside (Î.-P.-É.) CIN 5Y1

La mise en ligne  
de notre site web  
bientôt!

www.  
richardpharvey.com



(902) 888-2517  
(800) 461-6749

Richard Harvey,  
AVA, C. fin.A.

## Pas de record du monde pour Summerside cette année

(J.L.) La tentative de Summerside de battre le record du monde du plus grand nombre de baisers simultanés a échoué de peu. Le record, qui était de 1 543 personnes était tenu par la ville de Sarnia en Ontario. Vendredi soir à Summerside, 1 310 personnes se sont inscrites.

L'événement était prévu pour 20 h 30 à Summerside (ce qui représente minuit à l'heure de Greenwich). Selon un article publié dans le quotidien matinal de lundi, vers 19 h 30 le 31 décembre, il n'y avait que 250 personnes d'inscrites. Puis, au fur et à mesure que la foule augmentait, et motivés par les organisateurs, le nombre des inscriptions a augmenté jusqu'à 900 à 20 heures, pour atteindre finalement les 1 310 personnes à 20 h 30.

Les baisers devaient durer au moins 15 secondes et selon des observateurs, ils ont duré bien plus longtemps que cela. ★

## Alors que le nouveau millénaire nous entraîne vers l'avenir Le Musée acadien récupère un artefact précieux qui nous lie au passé

Par Jacinthe LAFOREST

Le Musée acadien de l'Île-du-Prince-Édouard est le dépositaire depuis peu de temps d'un artefact remontant au temps où l'Isle-Saint-Jean était placée sous l'administration de Louisbourg. Il s'agit d'un canon qui aurait été placé sur le pont d'une frégate française engagée dans la bataille de Louisbourg. Le canon aurait été jeté par-dessus bord lorsque la frégate, touchée, aurait voulu alléger son fardeau. Le canon a été repêché des eaux de Louisbourg au tout début des années 1900.

Depuis, son histoire a connu des hauts et des bas. Dès 1901, le canon a été placé devant Province House à Charlottetown, avec trois autres canons. Lors de l'inauguration, le 9 novembre 1901, le futur sénateur Joseph Octave Arsenault, ainsi que le révérend P. C. Gauthier du collège Saint-Dunstan, ont prononcé des discours. Une plaque a été attachée au canon.

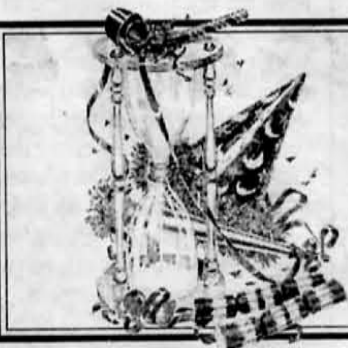
En 1965, alors qu'on construisait le Centre des arts de la Confédération et qu'on refaisait les parterres de Province House, les quatre canons ont été transportés à Fort Amherst/Port-LaJoie, mais seuls les trois canons anglais ont été mis en montre. «Le canon français était très abîmé, on l'a mis avec les déchets, hors de la vue des visiteurs» raconte Francis Blanchard qui, depuis plus de 10 ans, fait des démarches pour que le canon soit placé au Musée acadien.

Au fil des années, il a accumulé un impressionnant dossier sur les origines de ce canon et sur son histoire, le suivant à la trace. «Cela me faisait de la peine de voir ce canon-là laissé comme cela à l'abandon, parce que c'est une pièce historique. Même si elle est abîmée, elle vaut la peine d'être conservée» dit-il. Au prix de longs pourparlers, Parcs Canada a accepté de prêter le canon à l'Association du Musée acadien, qui l'a installé dehors, tout près de la meule d'un moulin à farine de Rustico.

«On prévoit faire une inauguration plus tard ce printemps et placer une nouvelle plaque, mais nous espérons toujours retrouver la plaque originale qui a disparu à un moment donné» indique le président de l'Association du Musée, Ernest Gallant. «Ce vieux canon est une fierté pour les Acadiens et fait le lien avec un passé qui nous appartient, car pendant plusieurs années, l'Isle Saint-Jean était une dépendance de la forteresse de Louisbourg» a indiqué M. Gallant.



L'installation du canon sur la monture de bois a eu lieu le vendredi 31 décembre. Martin Richard (à gauche) surveille les opérations de près. ★



# Bonne Année 2000 !



## Le Comité permanent des Pêches et des Océans fait ses recommandations

Le Comité permanent des Pêches et des Océans, présidé par le député fédéral de Malpeque, Wayne Easter, a dévoilé à la mi-décembre le rapport de ses travaux de consultation sur l'industrie des pêches, en tenant compte de l'arrêt Marshall rendu par la Cour suprême du Canada en septembre dernier.

Voici le résumé de ces recommandations, qui ont été très bien accueillies de tous les milieux.

### TENIR COMPTE DES DROITS ISSUS DES TRAITÉS

1- Le transfert aux collectivités des Premières nations de l'accès aux ressources halieutiques doit s'effectuer par l'entremise d'un programme fédéral et volontaire de rachat des permis commerciaux existants à mesure qu'ils deviennent disponibles.

2- Il faut viser l'acquisition de permis de pêche plurispécifiques.

3- Afin d'encourager la vente de permis, le fédéral doit offrir une exonération cumulative et limitée des gains en capital aux pêcheurs.

4- Des permis doivent être transférés à des collectivités des Premières nations sous forme de permis communautaire.

5- Là où elles sont possibles, le fédéral devrait appuyer les en-

tentes locales par lesquelles chaque pêcheur cède volontairement une part de son quota de casier de homards pour faire une place aux nouveaux venus autochtones, d'une façon qui n'augmente pas l'effort de pêche total.

### LA CONSERVATION

1- Les pêches devraient être gérées de manière à garantir la conservation des ressources halieutiques à long terme.

2- Une application efficace de la loi et des règlements est cruciale pour garantir la conservation des ressources. Le MPO doit donc appliquer de manière rigoureuse et impartiale les règlements sur les pêches.

3- Le MPO doit disposer des ressources dont il a besoin pour s'acquitter de ses obligations en matière de conservation des ressources.

4- Il convient de former des autochtones comme agents des pêches à part entière ayant la capacité de contrôler une partie ou la totalité des pêches ou d'exercer d'autres activités d'application de la loi.

5- La tolérance doit être nulle à l'égard des infractions en matière de pêche. Les sanctions touchant la pêche illégale ou

l'achat de poisson capturé illégalement doivent prévoir des peines minimales pour guider les tribunaux et donner un traitement plus équitable aux contrevenants.

### LA GESTION DES PÊCHES

1- Une pêche commerciale, qu'elle soit pratiquée par des autochtones ou non, doit être assujettie aux mêmes règles et règlements pour tous.

2- Le MPO doit appliquer les mêmes règles à tous et doit donc disposer des ressources et du personnel voulus pour s'acquitter de cette mission.

3- Il faudrait promouvoir la gestion coopérative et communautaire des pêches.

4- Il faudrait examiner si les ententes de cogestion sur la pêche du crabe des neiges et les structures des comités de bassin versant pour le saumon ne pourraient pas servir de modèles en vue de l'intégration des pêcheurs autochtones aux autres pêches.

### LA PÊCHE DE SUBSISTANCE

1- La pêche de subsistance doit être contrôlée afin de s'assurer qu'elle constitue véritablement une pêche de subsistance et non une pêche commerciale illégale.

2- Déterminer si la pêche de

subsistance doit être menée en même temps que les autres pêches.

3- Étudier les saisons de pêche au homard et leur impact sur la conservation.

4- Le MPO devrait prendre des mesures vigoureuses pour poursuivre de manière impartiale toutes les personnes qui participent à des ventes illégales de poisson capturé à des fins de subsistances ou cérémonielles.

5- Toutes les captures de homard des pêches commerciales et de subsistance devraient être surveillées et enregistrées afin que le MPO dispose de données fiables sur la récolte.

6- Revoir les règlements touchant la pêche de subsistance afin de les resserrer et d'en simplifier l'application.

### LA CONCENTRATION DE L'EFFORT DE PÊCHE

Au fur et à mesure que des permis sont transférés aux groupes autochtones, particulièrement pour la pêche du homard, il faut trouver une façon d'empêcher la concentration excessive de l'effort de pêche afin d'éviter de réduire la santé des stocks, en particulier dans les secteurs fragiles comme les frayères et les zones de croissance. ★

## En général EN BREF

### Entente-Canada communauté : faites vite

Patrimoine canadien et le Comité de gestion de l'Entente Canada-communauté de l'Île-du-Prince-Édouard avisent les organismes de la communauté acadienne et francophone de la province que les formulaires de demande de financement pour l'année 2000-2001 sont maintenant disponibles aux bureaux provincial et régionaux de la Société Saint-Thomas-d'Aquin, ou au bureau de Patrimoine canadien à Charlottetown.

Le formulaire général de demande de financement est aussi disponible sur le site web de la SSTA au <http://www.ssta.org>.

### Gardez vos bouteilles pour le 8 janvier

Le temps des fêtes a été bien rempli. Vous avez sûrement consommé des liqueurs de toutes sortes et vous avez maintenant des quantités de bouteilles qui encombrant un coin de la maison. Cela tombe bien. Les élèves du voyage échange en France de l'école François-Buote feront une cueillette de bouteilles le samedi 8 janvier. Encore mieux, apportez vos bouteilles à l'école François-Buote, où elles seront très bien accueillies.

### Le président est nommé

La ministre du Patrimoine canadien, Sheila Copps, a confirmé récemment que James Dunn conservera la présidence du comité provincial des fêtes du Canada pour l'an 2000. Il sera assisté de Rose Ellen Ghiz à la vice-présidence.

### Lutte à la varicelle

L'Île est la première province au Canada à lancer un programme de vaccination provincial contre la varicelle. De février à juin 2000, des cliniques de vaccination se tiendront dans les écoles, pour que tous les enfants de 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année soient protégés. Puis, à partir d'avril 2000, les enfants d'un an recevront le vaccin à dose unique. Éventuellement, tous les enfants seront vaccinés. La varicelle n'est pas une maladie grave mais un enfant sur 20 sera atteint plus gravement et des complications plus sérieuses surviendront. ★

## L'exécutif du CMA 2004 en Nouvelle-Écosse est nommé

Le conseil d'administration du Congrès mondial acadien Nouvelle-Écosse 2004, s'est réuni à Halifax le 8 décembre 1999 afin de nommer les membres de son comité exécutif et discuter des démarches prioritaires à la planification et à l'organisation du Congrès.

Allister Surette qui est président-directeur général du Collège de l'Acadie et qui était président du comité provisoire pour le Congrès a été élu président du CA. Napoléon Chiasson, anciennement directeur d'école à Chéticamp, occupera le poste de vice-président; Harley d'Entremont, recteur de l'Université Sainte-Anne a été élu trésorier tandis que Jennifer Bourque, directrice générale du Comité jeunesse provincial de la Nouvelle-Écosse, assumera la tâche de secrétaire du comité. Les quatre postes sont renouvelables annuellement.

«Une des premières tâches du nouveau comité exécutif sera de préparer les demandes initiales de financement pour le fonds d'opération du conseil. Nous pourrions ainsi mettre sur pied

une structure et un mécanisme de fonctionnement», a précisé le président Allister Surette.

M. Surette assure que le Conseil a bien saisi les messages clairement exprimés par les participants durant la première réunion générale du Congrès. «La communication et les liens directs entre le Conseil d'administration et les régions et activités, surtout les rencontres de familles, sont forts essentiels», a précisé le président. Par la suite, le CA, à l'écoute des régions acadiennes et francophones, développera la vision et la planification stratégique provinciale du CMA en Nouvelle-Écosse.

Les dix membres du CA ont été élus et choisis parmi les vingt-six candidatures reçues lors de la première réunion du Congrès, le 20 novembre au Ramada Inn à Dartmouth. Plus de cent personnes venant de toute la Nouvelle-Écosse étaient présentes à cette rencontre. La prochaine réunion du CA du CMA 2004 aura lieu au cours du mois de janvier 2000. ★

## Bonjour! Les gagnants du concours sont...



(J.L.) Au tout début du mois de décembre, en lançant le deuxième volet de la Campagne Bonjour, la Société Saint-Thomas-d'Aquin a également lancé un concours pour encourager les gens à identifier les commerces et entreprises où on offre des services en français. De nombreux bulletins ont été remplis et sont parvenus à la SSTA. Le premier prix est allé à Gisèle Demers de Miscouche, le second prix est allé à Micheline Cormier de Stratford, et le troisième prix est allé à Denise Arseneault, d'Abram-Village.

Le tirage au hasard des bulletins gagnants a été fait le lundi 20 décembre, par Michel Gallant et Nicole Brunet, de la SSTA. (Photo : Marcia Enman) ★



LA VOIX ACADIENNE  
annonce toutes vos activités  
(902) 436-6005

AIDER  
LE MONDE

## AVIS PUBLIC

### NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

#### Répartition des chasse-neige et conditions routières

Atelier du gouvernement, comté de Queens, Charlottetown (standard) 368-4750

Ligne d'accès direct au répartiteur des chasse-neige 368-4770

Atelier du gouvernement, comté de Prince, Summerside (standard) 888-8271

Ligne d'accès direct au répartiteur des chasse-neige 888-8275

Atelier du gouvernement, comté de Kings, Georgetown (standard) 652-8969

Ligne d'accès direct au répartiteur des chasse-neige 652-8960



Transports et Travaux publics

Michael F. Currie  
Ministre

## AVIS PUBLIC

Le ministère des Transports et des Travaux publics demande la collaboration du public en ce qui concerne ses travaux d'entretien des routes durant les mois d'hiver, particulièrement en ce qui a trait aux trois domaines mentionnés ci-dessous.

### 1. DÉPÔT DE NEIGE SUR LES ROUTES

L'article 44(2) de la Roads Act comporte le texte suivant :

«Nul ne doit déposer, placer ni empiler de la neige ou de la glace sur une partie de la voie publique de sorte que cela entrave la circulation, nuise à l'entretien des routes ou constitue un risque d'accident.»

### 2. STATIONNEMENT

L'article 45 de la Roads Act comporte le texte suivant :

«Nul ne doit garer ni laisser un véhicule sur une partie d'une voie d'accès publique, avec ou sans occupant à bord, de sorte que cela nuise à la conduite d'un véhicule ou au fonctionnement d'équipement sur la route.»

### 3. BOÎTES AUX LETTRES, BOÎTES À JOURNAUX ET CLÔTURES

Les boîtes aux lettres, les boîtes à journaux, les clôtures et panneaux indicateurs ou autres objets du genre peuvent être endommagés par les chasse-neige. Le temps est venu de retirer ces objets des voies d'accès publiques et de prendre des mesures afin de réduire le risque de dommages causés aux clôtures.

Les poteaux de bois, de métal ou de béton de grande taille utilisés afin de supporter les boîtes à lettres peuvent endommager les chasse-neige et constituent un risque d'accident. Les personnes disposant de tels poteaux s'exposent à la possibilité de poursuites pour dommage à la propriété d'autrui.

Le ministère des Transports et des Travaux publics avise les gens qu'aucune suite ne sera donnée aux réclamations pour dommages à la propriété occasionnés à la suite du traitement normal de la neige et de l'eau. La collaboration du public à cet égard sera d'un grand appui au ministère qui s'efforce de bien le servir.



Transports et Travaux publics

Mike Currie  
Ministre

# La campagne de Centraide est complétée

La campagne de financement de Centraide pour l'Île-du-Prince-Édouard a connu un bon succès. L'objectif de ramasser 950 000 \$ a été atteint à 98,4 pour cent, avec un total d'argent recueilli de

934 473 \$. La campagne était différente cette année car les bénévoles n'ont pas passé de porte en porte. On a plutôt procédé à des envois postaux. Les campagnes porte à porte avaient

coutume de recueillir en moyenne 10, 50 \$ à chaque foyer qui faisait une contribution. La campagne postale a recueilli en moyenne 33, 45 \$, par don. ★

## La table du Sommet est présentée à l'Université de Moncton

La table ayant servi aux délibérations des 52 chefs d'État et de gouvernement lors du VIII<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie a été présentée officiellement à l'Université de Moncton.

Fabriquée à Moncton par l'entreprise LEBY Fixtures & Interiors Ltd., la table représente un don d'une valeur d'environ 90 000 \$.

La table a été fabriquée spécialement pour les délibérations de la VIII<sup>e</sup> Conférence des chefs d'État et de gouvernement ayant le français en partage.

La table a été construite en utilisant du bois canadien (l'érable et le cerisier) et en suivant des normes bien particulières afin de rehausser la qualité du bois. Assemblée en sections formant chacune un module pour une ou deux places, elle peut donc être démontée et transportée au besoin.

L'Université s'est toutefois engagée à l'installer de façon permanente au campus de Moncton afin qu'elle puisse servir aux réunions des instances supérieures. Une étude est en cours afin de déterminer le local le plus approprié. Des modules pourraient aussi être installés aux campus d'Edmundston et de Shippagan. ★

Fondé en 1952, le **group Watts** a développé une réputation en combinant les ventes et un service à la clientèle supérieur. Nous formons une équipe de téléprofessionnels prête à exceller dans notre entreprise.

Watts Communications Inc. accepte présentement les curriculum vitae pour le poste de représentant au service à la clientèle, et aussi le support technique. Faire suivre les curriculum vitae au Centre d'appel à Charlottetown ou Summerside en personne ou par télécopieur.

Si vous cherchez un emploi qui vous offre beaucoup de possibilités et un salaire compétitif, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à :

### Watts Attn : Ressources humaines

150 Industrial Crescent  
Summerside, PEI  
C1N 5N6  
Fax (902) 432-7999

50 Watts Avenue  
Charlottetown, PEI  
C1E 2B8  
Fax (902) 629-2800

Aucun appel téléphonique s.v.p.

## Appel d'offres

### Comité consultatif sur les pesticides

Le mercredi 9 février 2000

13 h 30 et 19 h 30

Best Western, Charlottetown

238, rue Grafton, Charlottetown, Î.-P.-É.

Toute personne souhaitant présenter ses vues au Comité consultatif sur les pesticides pour toute question liée aux pesticides à l'Île-du-Prince-Édouard doit le faire par écrit; les présentations orales ne peuvent être faites qu'en accompagnement d'un document écrit. La session de 19 h 30 n'aura lieu que s'il y a des inscriptions.

Pour vous inscrire en vue de déposer un document, communiquez avec Teresa Mellish du ministère de l'Agriculture et des Forêts de l'Île-du-Prince-Édouard par téléphone au 902-368-5605, par télécopieur au 902-368-5661 ou par courriel à l'adresse suivante: [tmmellish@gov.pe.ca](mailto:tmmellish@gov.pe.ca).

Pour les personnes qui souhaitent s'adresser verbalement au Comité, veuillez indiquer le moment qui vous conviendrait le mieux. Vous serez avertis de l'heure à laquelle vous devez vous présenter devant le Comité. Les présentations auront lieu toutes les quinze minutes.

Les documents écrits doivent être déposés au plus tard le jour de la rencontre.

Teresa Mellish, secrétaire  
Comité consultatif sur les pesticides  
Ministère de l'Agriculture et des Forêts  
Station de recherche de Charlottetown  
C.P. 1600, Charlottetown, Î.-P.-É. C1A 7N3

Île-du-Prince-Édouard  
Agriculture et Forêts



Agriculture  
et Forêts

## Pensez-y !

En moins de temps qu'il n'en faut pour faire votre toilette, vous pouvez :

- ✓ ralentir le processus du vieillissement
- ✓ éloigner les maladies cardiaques
- ✓ réduire le stress
- ✓ augmenter votre énergie

Faites 30 minutes d'exercice par jour, vous serez magnifique !

Défi santé :  
notre  
responsabilité  
à tous !

PARTICIPATION



## ÉDITORIAL

# L'année 2000 sera ce que nous en ferons... Bonne année à tous!

L'an 2000 a débuté comme prévu à minuit et une fraction de seconde, le 1<sup>er</sup> janvier dernier. Cela ne fait que cinq jours et déjà, on est habitués. On a tellement parlé de cette année, qu'on dirait qu'elle dure depuis trois ans.

Le bogue de l'an 2000 ne s'est pas produit. On nous dit que par prudence, il faut laisser passer deux semaines avant d'être certains que tout soit en règle et qu'aucun problème ne surviendra. S'il ne s'est «rien» produit jusqu'à présent, qui soit sans l'ombre d'un doute attribuable au bogue, les chances sont qu'il ne se produira rien. C'est une histoire de date, rappelons-le, et LA date est passée.

On a dépensé des milliards de dollars pour se prémunir contre les effets du fameux bogue de l'an 2000. On se saura jamais si l'argent a été dépensé en vain ou à bon escient. Ce qu'il faut retenir c'est que quand un gouvernement veut trouver de l'argent, il en trouve.

Donc, l'an 2000 a commencé comme toutes les autres années... les aiguilles de l'horloge ont lentement glissé vers le 12 pour le dépasser, comme cela, sans même faire un court arrêt pour marquer l'événement. C'est décevant, quand on y pense.

Lorsqu'une année commence, on ne peut s'empêcher de faire une série de vœux, de lui prêter des promesses qui, au fond, dépendent plus de la volonté humaine que de l'année en question. Une année ce n'est après tout qu'une durée de temps. Cela ne fait rien en soi. C'est ce que nous en faisons qui compte.

Nous avons beaucoup imaginé l'an 2000, vivons-là maintenant et faisons de cette année l'année que nous avons imaginée étant enfants. Si on travaille bien, il

ne manquera que les voyages interstellaires et les robots qui font le ménage à notre place. L'an 2000 nous appartient.

Pour la communauté acadienne et francophone de l'Île, l'un des principaux événements prévus pour l'an 2000 est la décision de la Cour suprême du Canada dans la cause des parents de Summerside. Cette décision est attendue, et plus justement espérée, dans le premier trimestre de l'année, en vue de l'ouverture d'une école à Summerside dès septembre prochain.

Durant toute l'année, il y aura des célébrations soulignant l'an 2000. On a déjà beaucoup fêté et on le fera encore. On s'attend aussi à un grand nombre d'activités reliées au patrimoine, aux racines, aux sources, comme si on craignait de perdre pied au moment d'entrer dans une autre dimension, sans retour possible.

De nombreux médias ont présenté des portraits de personnes âgées, qui font le lien entre le passé et le présent. Mercredi, le gouvernement provincial va lui aussi honorer des Insulaires qui, étant plus que centenaire, sont nés à la fin des 1800, ont traversé tout le 20<sup>e</sup> siècle et débutent le 21<sup>e</sup> siècle. C'est tout un exploit. On compte au moins trois Acadiennes dans le groupe : Eva Arsenault, Nora E. Buote et Annie Richard.

LA VOIX ACADIENNE profite de ces lignes pour souhaiter à tous et à toutes, avec quelques jours de retard, ses vœux de bonne année 2000. ★

Jacinthe Laforest

## Le côté culturel de la Thaïlande

(NDLR) : Nous vous présentons la première d'une série d'articles qui nous sont parvenus de *Véronique Fournier et Mireille Gauvin dans le cadre d'un voyage à divers pays. Ceux-ci nous aideront à connaître davantage la vie des gens à l'autre bout du monde.*

En septembre, on vous laissait sur le bout du monde et dans notre dernier pas et bien on rajoute que le questionnement sur nos chaussures. Ce dernier ne connaît pas de douanes, de passeport ni de frontières, il se glissera toujours dans nos bagages. Ce questionnement découle de ce qu'on vit et ce qu'on voit. Visiter un pays implique aussi d'être témoin et de ce double rôle ressort la responsabilité de témoigner.

Nous ne sommes pas aveugles alors ne soyons pas muets, c'est avec cette philosophie que nous envoyons nos articles.

C'est en Thaïlande que nous déposons nos sacs à dos et nous sortons notre plume pour la première fois. On le savait, on nous l'a dit, on l'a vu, on l'a entendu, on l'a lu : la Thaïlande, ça fourmille de prostitution, ça donne un choc même aux plus prévenus des touristes.

En Thaïlande, on évalue le nombre de prostituées à au moins un million, dont la moitié à Bangkok. C'est énorme si on compare à la population qui est de 61 millions. On ne se livre pas à des calculs scientifiques, mais on dresse un portrait assez éloquent

sur l'importance de ce fléau : prenons 60 millions, enlevons-en la moitié qui sont des hommes, de ce 30 millions soustrayons-en 15 comprenant les femmes de moins de 11 ans et celles de plus de 35 ans et nous obtenons 15 millions de filles ayant l'âge de se prostituer. Notre estimation nous amène à prétendre qu'une jeune femme sur 15 vit de l'industrie du sexe. La prostitution masculine se faisant plus discrète, il est plus difficile d'évaluer son impact. Selon plusieurs sources, ces jeunes filles proviennent principalement de villages pauvres et elles vendent leur corps dans l'espoir d'améliorer leur situation financière et celle de leur famille. D'autres le font pour le besoin d'émancipation par l'argent.

C'est frappant, la prostitution est vraiment présente partout, spécialement dans les endroits touristiques où la demande et l'argent sont élevés. Elle semble tout à fait normale et acceptée. Par exemple, tous les bars regorgent de jeunes filles proposant leurs services et les journaux abondent d'annonces de compagnies d'escortes.

Un côté un peu plus sombre de ce fléau est qu'avec l'arrivée massive du sida, plus de 700 000 cas en 1998, il se développe un marché des vierges de plus en plus important. Ce sont donc des enfants d'à peine 11 ou 12 ans qui sont vendus. Le TAT (Tourism Authority of Thailand) dans le but de protéger les enfants contre l'exploitation sexuelle a instauré une loi où les clients sont passibles à 2 à 20 ans de prison si les prostituées ont moins de 15 ans et jusqu'à 3 ans si elles sont âgées entre 15 et

18 ans. Mais, selon certaines ONG, les procès qui ont eu lieu jusqu'à aujourd'hui n'ont été donnés qu'à titre d'exemple, et ne permettent pas de nourrir d'espoirs tangibles dans ce domaine.

Nous avons constaté que la clientèle est extrêmement diversifiée. Elle est composée autant d'Asiatiques que d'Occidentaux, de beaux jeunes hommes charmants que d'hommes d'affaires sérieux et que de messieurs obèses répugnants que de vieillards venant passer leur retraite au soleil. Les principaux clients sont les Japonais suivis des Européens. Mais il serait injuste de faire porter le flambeau uniquement aux touristes car beaucoup de Thaïlandais participent également à ce marché de la cuisse.

Il est extrêmement courant de voir une jeune fille escorter un client pendant plusieurs jours. Elle vit donc avec lui, l'accompagne au resto, au cinéma, à la plage... Elle joue ainsi un rôle, celui d'être sa maîtresse, son amour, sa femme. Lui, se paye un fantasme bien sûr, mais plus encore un rêve et une illusion. Ce n'est pas surprenant que la plupart de ces hommes semblent follement amoureux et heureux.

Même si quelques-unes de ces relations aboutissent en mariage heureux, gardons en tête que cette prostitution est selon nous de l'esclavage humain où les enfants et les femmes pauvres sont les touches. ★

Mireille Gauvin et Veronique Fournier, en Thaïlande  
Membres de la Coopérative de développement international de l'Î.-P.-É.

LA VOIX ACADIENNE

340, rue Court, C.P. 1420,  
Summerside (Î.-P.-É.) C1N 4K2

Tél : (902) 436-6005 ou 436-8988  
fac-similé : 888-3976

Directrice générale :  
MARCIA ENMAN

Comptabilité, préposée aux abonnements  
et à la photocomposition :  
JACINTHE ARSENAULT

Rédactrice-journaliste et photographe :  
JACINTHE LAFOREST

Préposée au montage :  
NOELLA RICHARD

Préposée à la chambre noire :  
LÉONA ARSENAULT

Révisseuse :  
NICOLE BRUNET

OPSCOM

est notre agence nationale  
au 1-800-2OPSCOM

APF Fondation  
Donation  
Fremont, Inc

membre

Audit Bureau of Circulations

Page d'accueil web :  
<http://www.teleco.org/voix>

Courrier électronique :  
lavoix@pei.sympatico.ca

ISSN 1195-5066

LA VOIX ACADIENNE

Le seul journal de langue française à l'Î.-du-Prince-Édouard

PRIX D'ABONNEMENT ANNUEL  
28 \$\* à l'Î.-P.-É  
36 \$\* à l'extérieur de l'Î.-P.-É  
55 \$ aux États-Unis et outre-mer

\*Ces prix incluent la TPS no R103001293

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

**Veillez adresser votre envoi à :**

La Voix acadienne ltée  
340, rue Court, C.P. 1420  
Summerside (Î.-P.-É.) C1N 4K2

Tél. : (902) 436-6005 ou 436-8988 Fac. : 888-3976

**Abonnez-vous dès aujourd'hui!**



## La SNA revient satisfaite de sa mission en France



Sur la photo, on voit le président de la SNA, Neil Boucher et le directeur général de la Coopération internationale et du développement, François Nicoulaud.

De retour de leur mission officielle en France, laquelle se tenait du 25 novembre au 3 décembre, les représentants de la Société Nationale de l'Acadie (SNA) entretiennent d'un très bon œil la progression des relations entre l'Acadie et la France au cours des prochaines années.

Le point culminant de la mission a vu le président de la Société nationale de l'Acadie, Neil Boucher, et le directeur général de la Coopération Internationale et du développement, François Nicoulaud, apposer leurs signa-

tures sur le programme de coopération France-Acadie pour les années 2000 et 2001.

Constatant que le caractère privilégié des relations entre le peuple acadien et la France s'est maintenu et développé depuis 1968, l'Acadie et la France ont ainsi exprimé, par ce programme de coopération, leur volonté de consolider et de poursuivre leurs actions communes dans les domaines de l'enseignement et de la formation, de la dotation de matériel pédagogique, de la communication, des échanges scolaires,

du cinéma, des échanges artistiques et culturels ainsi que dans le secteur jeunesse.

Selon Neil Boucher «il est clair que la tenue du 8<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie à Moncton, en Acadie, ainsi que la rencontre du président de la République, Jacques Chirac, avec la communauté acadienne, ont aidé à mettre davantage en évidence l'Acadie sur la scène internationale.»

Dans le cadre de leur mission, les représentants de la SNA ont rencontré, entre autres, l'Ambassadeur du Canada, Jacques Roy, le directeur de l'Agence de la Francophonie, Roger Dehaybe, le conseiller diplomatique au Président de la République, Jean-David Levitte ainsi que le directeur Amérique au Quai d'Orsay, Renaud Vignal.

La délégation acadienne a participé à la remise du prix littéraire France-Acadie et a participé à une réunion du conseil d'administration des Amitiés Acadiennes. Des rencontres ont également été tenues en province avec des représentants des associations régionales des Amitiés Acadiennes ainsi qu'avec des dirigeants de l'Université de Poitiers et de l'Université de La Rochelle, où des discussions ont été tenues principalement sur la possibilité d'accroître les stages professionnels entre jeunes Français et Acadiens. ★

Une carrière dans le domaine de la culture vous intéresse?

## Consultez la série «Les métiers de la culture»



Edwige Nicolas, directrice générale de la Fédération culturelle, invite les gens à consulter «Les métiers de la culture».

La Fédération culturelle de l'Î.-P.-É. s'est procuré la série «Les métiers de la culture» du Conseil des ressources humaines du secteur culturel (CHRC) et souhaite la rendre accessible à la population acadienne et francophone de l'Î.-P.-É.

La série «Les métiers de la culture» est la première et unique source d'information canadienne en format imprimé, multimédia et Internet destinée à aider les jeunes de 12 à 25 ans à découvrir les carrières culturelles. Les activités et médiums sont variés et la matière est bien développée. Pour ne donner qu'un exemple, dans les sessions concernant les métiers liés à la création littéraire et à l'édition, les jeunes découvriront les défis et les possibilités de travail dans l'ère de l'information et les aptitudes et la formation nécessaires pour réussir dans le domaine. Ils prendront cons-

science du numérique qui révolutionne l'univers des mots et seront initiés à la notion de droit d'auteur, à la construction d'un livre ou d'une revue et découvriront une panoplie des gens qui y travaillent. Les jeunes développeront le jargon du métier et s'ouvriront à de nouveaux horizons : rédacteur, éditeur, traducteur, réviseur, chercheur, correcteur d'épreuves à réfléchir, imprimeur, chroniqueur, critique littéraire, scénariste, etc. Ils seront amenés graduellement à réfléchir si une carrière dans les mots est pour eux et, pour les plus vieux, à découvrir des stratégies de recherches d'emploi.

Comme à la bibliothèque, vous pouvez louer cette trousse comprenant les documents et le cédérom gratuitement en communiquant avec Edwige Nicolas, à la Fédération culturelle, au (902) 368-1895. ★

## SOUVENIRS d'Avéline Gallant-Pitre L'ACHAT DE NOTRE PREMIÈRE FERME

Nous avons commencé notre exploitation agricole à zéro, alors, il fallait gagner de l'argent de plusieurs façons, et l'apiculture en était la plus intéressante. Le ministre de l'Agriculture fournissait pendant deux ans seulement l'équipement pour extraire le miel des cadres de cire. Nous avons bien réussi. Nous aurions dû acheter l'équipement nécessaire, mais le financement pour les petites entreprises n'était pas encore disponible à ce moment-là.

Jerry a travaillé chez les Leard's qui possédaient un boisé à proximité de notre ferme. Ils ont apprécié Jerry, car il faisait de la bonne coupe sélective car ils voulaient que leur boisé soit une ressource renouvelable.

Nous avons cultivé des concombres pour une compagnie de l'Ontario qui les expédiait pour en faire la transformation.

Quel travail éreintant.



Ayant toujours vécu sur le bord de la rivière Mill, Jerry savait où se trouvaient les bancs d'huîtres et il en faisait la récolte au courant de la saison de transplantation; les pêcheurs s'en servaient pour l'alevinage des concessions pour huîtres.

La famille Pitre a réalisé que nous étions définitivement installés sur notre propre ferme et elle a fait don à Jerry de deux pièces de bétail.

Dès 1955, nous avons acheté plus de bestiaux et nous avons dix vaches qu'il fallait traire à la main. Tous les garçons sur la ferme avaient le devoir de traire les vaches avant de se rendre à l'école. La crème que l'on séparait du lait par l'entremise d'une machine à manivelle était ramassée par les chauffeurs de camions qui étaient les employés de l'usine de fromage d'O'Leary. Moi, Avéline, j'ai contribué un peu d'argent quand j'ai enseigné à l'école de Fortune Cove. J'ai décidé qu'il me fallait plus de compétences. Lorsqu'Annette et Yvonne, capables de préparer les repas, m'ont encouragée à suivre des cours d'été pendant 1958 et 1959, j'ai bien apprécié nos filles.

Annette, qui enseignait à Toronto, était en vacances à l'Île, faisait l'envie de ses soeurs et cela leur a fourni l'encouragement de continuer à fréquenter l'école.



## LE CRTC VEUT VOS COMMENTAIRES Canada

Bell Express Vu Inc. et BCE Inc., associées dans une société en commandite appelée Bell/ExpressVu, ont informé le CRTC qu'elles entendent desservir les immeubles à logements multiples (ILM) en vertu de leur licence actuelle d'entreprise par satellite de radiodiffusion directe, au moyen d'un éventail de configurations techniques. Pour de plus amples renseignements veuillez consulter l'avis public. Toute personne intéressée à transmettre ses observations écrites doit les faire parvenir à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2, au plus tard le 10 janvier 2000. ExpressVu aura jusqu'au 20 janvier 2000 pour déposer une réplique écrite aux observations reçues. Vous pouvez également soumettre vos observations par courrier électronique au : [procedure@crtc.gc.ca](mailto:procedure@crtc.gc.ca). Pour plus d'information : 1-877-249-CRTC (sans frais) ou Internet : <http://www.crtc.gc.ca>. Document de référence : Avis public CRTC 1999-199.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

# Concours

«Le nouveau millénaire en photos»  
Voici les photos qu'on a reçues et qu'on publie  
pour vous faire sourire

## ★★★ LA PHOTO GAGNANTE ★★★



Ça l'air pas mal dur à tourner,  
espérons que c'est pas ton  
manche à balai dont tu te sers.



Léo, qu'est ce que tu peux avoir fait à ta pauvre Denise???



Erma, à qui fais-tu ces beaux  
yeux et cette terrible grimace?



Regardez ce pêcheur d'Urbainville, il a pris assez  
de homard qu'il lui en pousse des pattes  
au lieu des cheveux. Sa belle-soeur Norma,  
a du plaisir à le taquiner.



Aline et Ulric, c'est l'an 2000 et vous êtes  
toujours jeunes de coeurs!



Elle seule se reconnaîtra mais une petite indice :  
elle travaille à la Société de développement  
de la Baie acadienne. À savoir vraiment à qui  
appartient l'écureuil.



# Le premier roman acadien : *PLACIDE, l'homme mystérieux*, à New York

Par E. Elizabeth CRAN

Le premier roman acadien vaut la peine d'être lu. *Placide, l'homme mystérieux, à New York*, pour lui donner tout son titre, n'est pas une grand oeuvre littéraire, mais c'est une histoire passionnante.

On ne connaît pas l'identité de l'auteur; il est possible que ce soit Gilbert Buote, rédacteur de *L'Impartial* de 1893 jusqu'à sa mort, survenue en 1904. En tout cas, l'auteur sait exciter la curiosité du lecteur et garder son attention pendant 100 pages et cette qualité n'est pas méprisable du tout.

Placide est Acadien de l'Île-du-Prince-Édouard. Il est détective (ou limier, ce qui veut dire la même chose). On l'a invité à New York en croyant qu'un étranger pourrait plus facilement démasquer les malfaiteurs, et en particulier un groupe de ceux-ci qui terrorisent les Newyorkais. Placide est toujours déguisé. Lui et son ami, Grégoire Tonneau, parlent l'anglais «avec un accent qui les faisait prendre pour des Anglais pur sang.»

Placide était également «d'une force herculéenne et d'une habileté remarquable à l'épée et au pistolet. Mais il était un homme sans prétention et d'un caractère doux, affable et parfaitement honnête.»

Avec un tel héros, on se rendra compte que c'est un roman d'action que ce premier roman acadien. En effet, de belles femmes voilées, des messages mystérieux, un maître-criminel, des passages d'armes, des rendez-vous dans les ténèbres foisonnent dans ce petit livre. Le dialogue pourrait bien se transférer sans aucun changement au théâtre ou à l'écran; les échanges se succèdent si rapidement et livrent si peu d'information qu'on devient impatient(e). L'auteur a certainement manqué une belle carrière de dramaturge.

Par contre, les personnages n'ont presque pas de personnalité et les décors sont à peu près nuls. *Placide, l'homme mystérieux* ressemble étrangement à un roman écrit par un adolescent de talent. Pour un tout premier roman c'est pas mal bien. Encore une fois, il vaut la peine d'être lu.

Comme on sait, Placide a commencé sa vie comme feuilleton dans *L'Impartial*. Il y a paru en treize tranches au cours de l'année 1904. Une deuxième aventure de Placide, cette fois à Londres, a paru en 1906. Une troisième devait se passer à San Francisco, mais elle n'a jamais paru, et probablement n'a jamais été écrite. Si l'auteur qui signait «Paul» était vraiment Gilbert Buote la fin abrupte des aventures de Placide s'explique par la mort de son créateur.

Il faut admirer le courage de

l'auteur en essayant d'écrire dans un genre où il n'avait pas de précurseur, du moins de ce côté de l'Atlantique. On peut espérer que Placide à Londres paraîtra une de ces années. Et il faut féliciter

le Comité historique acadien de Prince-Ouest de son initiative. Il faut aussi espérer que Placide trouvera des lecteurs et lectrices de tous les âges, car c'est un roman qui plaira également aux jeunes

de 10 ans ou plus.

Les illustrations de Roland Daigle sont dans le style de l'époque. Cependant on doit remarquer que les femmes ne sont pas belles du tout, malgré ce qu'en

avait dit l'auteur.

On peut se procurer un exemplaire de *Placide, l'homme mystérieux* en contactant le bureau du Comité régional S.-E.-Perrey au 882-3600. ★



## OFFRE SPÉCIALE DES FÊTES

# 1,9%<sup>††</sup>

SUR FINANCEMENT D'ACHAT DE 48 MOIS OU MOINS SUR LA PLUPART DES MODÈLES 2000

# 0,99%<sup>††</sup>

SUR FINANCEMENT D'ACHAT DE 48 MOIS OU MOINS SUR LA PLUPART DES MODÈLES 1999 RESTANTS

# PLUS ZÉRO

AVEC FINANCEMENT D'ACHAT

- PAIEMENT COMPTANT
- MENSUALITÉ PENDANT 90 JOURS
- INTÉRÊT PENDANT 90 JOURS

(PAYÉ PAR GENERAL MOTORS)



**Hillside Motors (1973) Ltd.**  
Charlottetown, Î.-P.-É.

**Hemphill Pontiac Buick Chevrolet**  
Oldsmobile GMC Limited  
Summerside, Î.-P.-É.

Renseignements supplémentaires : Passez nous voir chez votre concessionnaire ou à notre site Web, à [www.gmcanada.com](http://www.gmcanada.com), ou appelez-nous au 1 800 GM-DRIVE. \*Avec contrat de location de 36 mois pour les véhicules dotés de l'équipement décrit. Kilométrage annuel limité à 20 000 km sur tous les contrats de location; frais de 0,12 \$ par kilomètre excédentaire. D'autres modalités de location sont offertes. Première mensualité, paiement comptant exigé, immatriculation, enregistrement et taxes payables à la livraison. ††Financement avec approbation de crédit de GMAC seulement. Exemple : Pour un financement de 10 000 \$ au taux annuel de 0,99%/1,9%, la mensualité est de 212,57 \$/216,52 \$ pendant 48 mois. Le coût de l'emprunt est de 203,36 \$/392,96 \$. Obligation totale : 10 203,36 \$/10 392,96 \$. Un paiement comptant, le taux de financement d'achat de GMAC ne sont pas calculés sur le prix d'achat comptant - indiqué. La différence de prix entre l'offre LocationPlus/financement d'achat GMAC et l'offre d'achat comptant - pour le GMC Jimmy 2 portes R7Z/Sierra à cabine classique R7U 2000 (le cas échéant) représente, en vertu des lois provinciales sur la divulgation, un coût d'emprunt, que cette différence corresponde ou non à un intérêt réel, et doit être exprimée en pourcentage annuel, qui est de 3,97%/1,9%. †††Frais de transport et taxe sur le climatiseur (le cas échéant) compris. Offres s'appliquant, selon les indications, aux coupés Sunfire R7Z, Grand Am R7Z, Sonoma à cabine allongée R7U, Jimmy 2 portes R7Z, Sierra à cabine classique et 2 roues motrices R7U 2000 reflués dotés de l'équipement décrit. Offres s'adressant seulement aux clients détaillés admissibles des Maritimes. Le concessionnaire pourrait devoir commander ou échanger un véhicule. Le nombre de modèles 1999 est limité. Offre d'une durée limitée ne pouvant être combinée à d'autres offres. Le concessionnaire peut fixer librement les prix. Tous les détails chez votre concessionnaire. \*\*Selon le Guide de la consommation de carburant 2000 publié par Ressources naturelles Canada. ▲Offre d'une durée limitée. Certaines restrictions peuvent s'appliquer.

**Coupé Pontiac Sunfire 2000**  
**ENSEMBLE AVANTAGEUX**

moteur 2,2 litres et 110 HP • freins ABS aux 4 roues • radio AM-FM stéréo avec lecteur de CD • roues 15 pouces • aileron arrière • et plus encore!

**AU CHOIX :**

1 LocationPlus  
**255\$**  
+ 45,14\$ TAXE  
**300,14\$\***

**PAYEZ 0\$ comptant**  
36 mois/trais de transport de 680 \$ inclus  
TAXE INCLUSE

2 OU achat  
**16 309\$**  
+ 680\$ TRANSPORT  
**16 989\$†**

Choisissez **1,9%<sup>††</sup>**  
sur location de 36 mois ou moins ou sur financement d'achat de 48 mois ou moins!

**AUCUN DÉPÔT DE GARANTIE!**

---

**Pontiac Grand Am 2000**

moteur Twin Cam 2,4 litres à 150 HP • boîte automatique 4 vitesses à traction asservie améliorée • essuie-glaces à balayage intermittent • climatisation • radio AM-FM stéréo avec lecteur de cassettes • aileron arrière • verrouillage électrique des portes • et plus encore!

**AU CHOIX :**

1 LocationPlus  
**355\$**  
+ 62,84\$ TAXE  
**417,84\$\***

**PAYEZ 0\$ comptant**  
36 mois/trais de transport de 720 \$ et taxe sur le climatiseur de 100 \$ inclus  
TAXE INCLUSE

2 OU achat  
**20 712\$**  
+ 720\$ TRANSPORT  
**21 432\$†**

avec **1,9%<sup>††</sup>**  
sur financement d'achat de 48 mois ou moins!

**AUCUN DÉPÔT DE GARANTIE!**

---

**GMC Sonoma 2000 à cabine allongée et 2 RM**

moteur V6 4,3 litres à 180 HP • boîte automatique 4 vitesses • climatisation • troisième porte libre-accès • radio AM-FM stéréo avec lecteur de CD • et plus encore!

**AU CHOIX :**

1 LocationPlus  
**299\$**  
+ 52,92\$ TAXE  
**351,92\$\***

**PAYEZ 299\$ comptant ou échange équivalent**  
36 mois/trais de transport de 755 \$ et taxe sur le climatiseur de 100 \$ inclus  
TAXE INCLUSE

2 OU achat  
**21 082\$**  
+ 755\$ TRANSPORT  
**21 837\$†**

avec **1,9%<sup>††</sup>**  
sur financement d'achat de 48 mois ou moins!

**AUCUN DÉPÔT DE GARANTIE!**

---

**GMC Jimmy 2000 2 Portes**

moteur V6 4,3 litres à 180 HP • radio AM-FM stéréo avec lecteur de CD • climatisation • verrouillage des portes, rétroviseurs et lave-glaces électriques • porte-bagages sur le toit • suspension tout terrain • régulateur de vitesse • et plus encore!

**AU CHOIX :**

1 LocationPlus  
**418\$**  
+ 73,99\$ TAXE  
**491,99\$\***

**PAYEZ 418\$ comptant ou échange équivalent**  
36 mois/trais de transport de 755 \$ et taxe sur le climatiseur de 100 \$ inclus  
TAXE INCLUSE

2 OU achat comptant  
**28 814\$**  
+ 755\$ TRANSPORT  
**29 569\$†**

3 OU choisissez **1,9%<sup>††</sup>**  
sur financement d'achat de 48 mois ou moins!

**AUCUN DÉPÔT DE GARANTIE!**

---

**GMC Sierra 2000 à cabine classique et 2 RM**

moteur V6 4,3 litres à 180 HP • boîte automatique 4 vitesses à surmultipliée et mode remorquage/charge lourde • calandre, pare-chocs et roues chromés • radio AM-FM stéréo avec lecteur de cassettes • et plus encore!

**AU CHOIX :**

1 LocationPlus  
**368\$**  
+ 65,14\$ TAXE  
**433,14\$\***

**PAYEZ 0\$ comptant**  
36 mois/trais de transport de 940 \$ inclus  
TAXE INCLUSE

2 OU achat comptant  
**22 548\$**  
+ 940\$ TRANSPORT  
**23 488\$†**

3 OU choisissez **1,9%<sup>††</sup>**  
sur financement d'achat de 48 mois ou moins!

**AUCUN DÉPÔT DE GARANTIE!**

**OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES PONTIAC BUICK GMC DES MARITIMES**

### Emplois d'été pour étudiants universitaires

Le Programme Québec/Île-du-Prince-Édouard d'échange d'emplois d'été vous offre la possibilité d'obtenir un emploi d'été fort intéressant, vous permettant de travailler dans votre domaine de spécialisation, de connaître la vie sociale et la richesse culturelle du Québec tout en approfondissant vos connaissances de la langue française, en compagnie d'autres étudiants universitaires du Canada. Pour y être admissible, le candidat doit :

- être un citoyen canadien, dont la résidence permanente est à l'Île-du-Prince-Édouard;
- être inscrit à l'université à plein temps et
- être bilingue (anglais/français).

On peut se procurer des formulaires de demande aux centres de services régionaux / Accès Î.-P.-É. ou au Département des services aux étudiants sur le campus de l'Université de l'Î.-P.-É. La date limite pour soumettre votre demande est le 24 janvier 2000.

Pour plus de renseignements, communiquer avec la Division des affaires francophones au (902) 854-7250.



Technologies et  
Environnement  
Division des affaires  
francophones

### Appel d'offres

Le Secrétariat national à l'alphabétisation, Développement des ressources humaines Canada, en partenariat avec le *Literacy Initiatives Secretariat*, Ministère de l'Éducation, dispose des fonds destinés à des projets d'alphabétisation à l'Île-du-Prince-Édouard.

La date limite pour soumettre votre demande de subvention est :  
**le 1<sup>er</sup> février 2000**

Les activités admissibles sont les suivantes :

- l'élaboration de matériel pédagogique;
- la recherche;
- l'amélioration de l'accès et de la participation;
- l'amélioration de la coordination et du partage de l'information;
- accroître la sensibilisation du public.

Les organisations à but non lucratif et les organismes non gouvernementaux sont admissibles, ainsi que les établissements d'enseignement postsecondaire du Canada, par exemple les universités et les collèges.

Il est à noter que plusieurs activités ne sont pas admissibles, notamment la prestation de services d'alphabétisation directs et continus, les activités annuelles, les projets exigeant un financement à 100%, et les activités qui ont déjà eu lieu.

Pour détails sur le programme et formules de demande de subventions, veuillez contacter l'une des personnes suivantes : Barbara MacNutt, *Literacy Initiatives Secretariat*, Ministère de l'Éducation, Tél : (902) 368-6286, Fax : (902) 368-6144 ; ou Adrian Papanek, le Secrétariat national à l'alphabétisation, DRHC, Tél : (819) 953-5284, Fax : (819) 953-8076.

Les demandes de subvention, incluant l'originale et une copie, doivent être acheminées à :

Barbara MacNutt  
Literacy Initiatives Secretariat  
Ministère de l'Éducation  
3e étage, édifice Shaw  
105, rue Rochford  
C.P. 2000  
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)  
C1A 7N8



Ministère de  
l'Éducation  
J. Chester Gillan  
Ministre

## Des dons de catégorie «bronze» pour les jeunes

(J.L.) Dans le cadre de la campagne de financement pour le projet d'agrandissement du Club des garçons et filles, de nombreux entrepreneurs ont fait des dons les plaçant dans la catégorie de «bronze». Sandra Arsenault, présidente du conseil d'administration du Club, reçoit les dons de Franky Arsenault, propriétaire de Frank's Service Centre, et de Chuck Arsenault, représentant AJL Construction. Absents de la photo sont les représentants de Island Petroleum et de Cape Egmont Enterprise. ★



Commission de la fonction publique  
du Canada

Public Service Commission  
of Canada

## Techniciennes ou techniciens

Agriculture et Agroalimentaire Canada

**CHARLOTTETOWN (ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD) ET  
NAPPAN (NOUVELLE-ÉCOSSE)**

Agriculture et Agroalimentaire Canada, en collaboration avec la Commission de la fonction publique, dresse un répertoire de candidates et candidats à des postes de technicienne ou technicien. Ce répertoire servira à doter des postes d'une durée déterminée au Centre de recherches sur les cultures et les bestiaux à Charlottetown, dans l'Î.-P.-É., et à Nappan, en Nouvelle-Écosse. Une consultation du répertoire permettra de déterminer ceux et celles qui possèdent les études et l'expérience requises pour chaque poste à doter dans le domaine. Seulement les personnes qui satisfont aux exigences seront invitées aux étapes individuelles de la sélection. Le répertoire vise les candidates et candidats qui habitent dans un rayon de 125 km de Charlottetown. Vous toucherez un salaire variant entre **30 513 \$** et **44 918 \$**.

Pour être admis(e) dans le répertoire, vous devez avoir obtenu un baccalauréat en science d'une université reconnue ou un diplôme technique de niveau postsecondaire dans un domaine relié à l'agriculture ou aux sciences, ou un diplôme de Secondaire plus une année (12 mois) d'expérience en laboratoire ou sur le terrain. Il vous faut avoir acquis une expérience et une formation pertinentes dans un ou plusieurs des domaines suivants : phytologie, biologie moléculaire, science du sol, physiologie végétale, biochimie végétale, pathologie des plantes, lutte antiparasitaire, entomologie, microbiologie, agronomie, chimie, botanique, science informatique, génie agricole, zootechnie, écologie ou études environnementales.

La maîtrise de l'anglais est essentielle pour ces postes.

Nota : Tous les coûts liés à l'entrevue et à la réinstallation devront être assumés par la candidate ou le candidat.

Si vous souhaitez être pris(e) en considération pour ce répertoire, veuillez poser votre candidature en direct ou soumettre un curriculum vitae détaillé par la poste, télécopieur ou courriel, ou encore en personne, d'ici le **31 janvier 2000** en indiquant le numéro de référence **AGRO12000**, à **Gail Arsenault, Commis aux ressources humaines, Centre de recherches sur les cultures et les bestiaux, C.P. 1210, Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 7M8. Télécopieur : (902) 566-6821. Courriel : arsenaultg@em.agr.ca.** Pour connaître les autres possibilités d'emploi dans la fonction publique, veuillez visiter notre site Web.

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape. La préférence sera accordée aux citoyennes et aux citoyens canadiens(ne)s.

*Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.*

*This information is available in English.*

http://  
**jobs.gc.ca**

**Canada**



## Des mots pour le plaisir de parler

Nous publions encore cette semaine des mots tirés du Dictionnaire du français acadien de Yves Cormier paru en 1999 aux Éditions Fides. Les mots que nous avons choisis ont été entendus principalement chez nous à l'Île, soit de nos jours, soit il y a longtemps.

**Brogue** : accent étranger. C'est un nom féminin, mais on l'a relevé utilisé au masculin. «Il (un enseignant irlandais) faisait certainement bien la classe, mais, faisons-le, peut-être un peu trop soigneusement pour des intelligences de notre calibre, sans compter qu'il était affligé d'une brogue irlandaise des plus accentuées qui rendait parfois ses explications très difficiles à saisir». (Chez les anciens Acadiens. *Causeries du grand-père Antoine*, 1994).

On dit que *Brogue* est utilisé à l'Île-du-Prince-Édouard et dans le sud est du Nouveau-Brunswick. Le mot viendrait de l'anglais *brog*.

**Cabane** : Lit. *Se coucher dans sa cabane*. «Marie a parti de bonne heure dans l'après-midi, pis moi j'ai té me coucher. On attendait l'agne [=rien] pis i 'y avait par où on alentour, pis j'ai pensé que j'aurais un bon soume [=somme]. J'ai baissé le rideau pis je m'ai embourrée dans les couvartes. J'étais ben proche endormie quand j'ai senti de quoi qu'a sauté su' la cabane. [...] j'ai gardé ce chapeau de velour noir que j'avais accroché pis qui s'avait décroché et qui s'est timbé [-tombé] su' mon lit». Cette courte histoire est tiré du *Journal d'une raconteuse* d'Annie Gallant de Rustico.

Le mot *cabane* pour lit est surtout utilisé chez nous à l'Île. Mais le sens a été relevé au Québec à partir de 1640, chez Marie de l'Incarnation jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Il s'agit d'une extension de l'emploi de *cabane* qui, au début de la colonisation, désignait un lit complètement entouré par des tissus ou des cloisons de bois pour retenir la chaleur dégagée par le corps.

**Croque** : On ne sait pas si ce mot est masculin ou féminin. Il s'agit d'oeufs de poisson, de crustacés. *Croques de homard*. Ce mot, qu'on a relevé à l'Île-du-Prince-Édouard ne semble se rapprocher de rien, sauf au mot *croque* qui désigne des oeufs de poisson, en Normandie, France.

**Faire endéver** : Faire enrager, s'asperer, taquiner, étriver. On a retrouvé ce mot à l'Île-du-Prince-Édouard et dans la Basse Côte Nord. On le retrouve dans cette phrase d'Antoine Maillet, tirée de *Mariaagêlas* : «Polyte s'en était bâti une flambant neuve (cabane à éperlan)... oui, Polyte, Polyte à Jude qui faisait enrager tout le monde». ★



## AVIS DE RÉUNION

La prochaine réunion mensuelle du Conseil scolaire

aura lieu le **mardi 11 janvier 2000.**

à compter de 19 h 30 dans la salle du Conseil scolaire au Centre d'éducation Évangéline à Abram-Village.

**LA RÉUNION EST OUVERTE AU PUBLIC.**

## RENCONTRE PUBLIQUE LOCALE

à l'intention

De la communauté de Charlottetown

Le Comité consultatif des communautés acadiennes désire inviter les membres de la communauté de Charlottetown à une rencontre informelle qui permettra aux gens de se joindre aux membres du Comité. Cette rencontre aura lieu le **lundi 10 janvier à 19 h 30** dans le salon communautaire du Carrefour de l'Isle-Saint-Jean à Charlottetown. Profitez de cette occasion pour sensibiliser les intervenants du gouvernement provincial à vos projets courants et futurs. Pour plus d'information, veuillez contacter Cécile Arsenault à la Division des affaires francophones en composant le 854-7250.



Comité consultatif des communautés acadiennes  
C.P. 58  
Wellington (I.-P.-É.)  
C0B 2E0

# APPEL DE PROPOSITIONS

### SERVICES DE GESTION IMMOBILIÈRE

La Société canadienne d'hypothèques et de logement lance un appel de propositions auprès des spécialistes de la gestion immobilière en vue de la gestion des ensembles suivants:

33-37-39 Cour Kensington  
Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard (105 unités)

2517-2599 chemin Hamilton  
Halifax, Nouvelle-Écosse (83 unités)

On peut se procurer les documents de l'appel de propositions auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, C.P. 158, porte 370, Place Kings, 440, rue King, Fredericton, Nouveau-Brunswick E3B 5R2

**Les propositions seront reçues jusqu'au 21 janvier 2000 à midi.** Aucun envoi par télécopieur ne sera accepté.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement se réserve le droit de rejeter une ou l'ensemble des propositions et de retenir celle qu'elle considère être dans son meilleur intérêt, et pas nécessairement la plus basse.

Adresser toute demande de renseignements à Jocelyne Bourgoin, tél.: 506-452-3806.



AU COEUR DE L'HABITATION

Canada

## À la recherche d'officiels d'équipe pour les Jeux d'hiver du Canada de l'an 2003

Les organismes de sport provinciaux sont présentement à la recherche d'officiels d'équipe pour leurs équipes en vue des Jeux d'hiver du Canada de l'an 2003. Toutes les personnes intéressées à devenir entraîneur ou gérant devraient entrer en contact avec leur organisme de sport provincial respectif.

En février 2000, les organismes de sport provinciaux recommanderont leurs officiels d'équipe au comité Provincial Canada Games Committee Inc. Les personnes intéressées devraient entrer en contact avec leurs organismes de sport provinciaux respectifs aussitôt que possible afin de s'assurer qu'elles en respectent les dates d'échéance internes.

Les entraîneurs aux Jeux du Canada doivent être reconnus officiellement au niveau 3.



Ministère de l'Éducation  
Division de la culture, du patrimoine, des sports et des loisirs.

## OFFRE D'EMPLOI

Direction générale

Société promotion Grand-pré

Le lieu historique national de Grand-Pré est le centre mondial de la commémoration de la déportation des Acadiens. Ce lieu historique est cogéré par la Société Promotion Grand-Pré et Parcs Canada. Cette société doit voir à la mise en valeur de l'énoncé commémoratif du Lieu historique national de Grand-Pré en plus d'être responsable du développement et l'amélioration des infrastructures du lieu historique.

La Société Promotion Grand-Pré est actuellement à la recherche d'une personne dynamique pour combler le poste de direction générale.

### PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Assumer la gestion et le développement de la Société Promotion Grand-Pré.
- Assurer la gestion et le développement des infrastructures du Lieu historique national de Grand-Pré.

### QUALIFICATIONS REQUISES

- Capable de bien communiquer tant à l'oral qu'à l'écrit dans les deux langues officielles du pays.
- Expérience dans la gestion des ressources humaines et financières.
- Être capable de travailler en coopération, en collaboration ou en équipe avec des groupes hétérogènes.
- Avoir une excellente connaissance de l'histoire et de la culture acadienne

Le ou la candidat.e doit faire parvenir son curriculum vitae avec une lettre d'accompagnement avant le 18 janvier 2000 à l'adresse suivante.

**Robert Frenette**

Consultation Frenette Ltée  
100, ruelle Sylvain, Dieppe N.-B.  
E1A 6R4

Télécopieur : 506-855-1064



LA VOIX ACADIENNE  
annonce toutes vos activités  
(902) 436-6005

AIDER  
LE MONDE

## AVIS PUBLIC

### NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

#### Répartition des chasse-neige et conditions routières

Atelier du gouvernement, comté de Queens, Charlottetown (standard) 368-4750

Ligne d'accès direct au répartiteur des chasse-neige 368-4770

Atelier du gouvernement, comté de Prince, Summerside (standard) 888-8271

Ligne d'accès direct au répartiteur des chasse-neige 888-8275

Atelier du gouvernement, comté de Kings, Georgetown (standard) 652-8969

Ligne d'accès direct au répartiteur des chasse-neige 652-8960



Transports et Travaux publics

Michael F. Currie  
Ministre

## AVIS PUBLIC

Le ministère des Transports et des Travaux publics demande la collaboration du public en ce qui concerne ses travaux d'entretien des routes durant les mois d'hiver, particulièrement en ce qui a trait aux trois domaines mentionnés ci-dessous.

### 1. DÉPÔT DE NEIGE SUR LES ROUTES

L'article 44(2) de la Roads Act comporte le texte suivant :

«Nul ne doit déposer, placer ni empiler de la neige ou de la glace sur une partie de la voie publique de sorte que cela entrave la circulation, nuise à l'entretien des routes ou constitue un risque d'accident.»

### 2. STATIONNEMENT

L'article 45 de la Roads Act comporte le texte suivant :

«Nul ne doit garer ni laisser un véhicule sur une partie d'une voie d'accès publique, avec ou sans occupant à bord, de sorte que cela nuise à la conduite d'un véhicule ou au fonctionnement d'équipement sur la route.»

### 3. BOÎTES AUX LETTRES, BOÎTES À JOURNAUX ET CLÔTURES

Les boîtes aux lettres, les boîtes à journaux, les clôtures et panneaux indicateurs ou autres objets du genre peuvent être endommagés par les chasse-neige. Le temps est venu de retirer ces objets des voies d'accès publiques et de prendre des mesures afin de réduire le risque de dommages causés aux clôtures.

Les poteaux de bois, de métal ou de béton de grande taille utilisés afin de supporter les boîtes à lettres peuvent endommager les chasse-neige et constituent un risque d'accident. Les personnes disposant de tels poteaux s'exposent à la possibilité de poursuites pour dommage à la propriété d'autrui.

Le ministère des Transports et des Travaux publics avise les gens qu'aucune suite ne sera donnée aux réclamations pour dommages à la propriété occasionnés à la suite du traitement normal de la neige et de l'eau. La collaboration du public à cet égard sera d'un grand appui au ministère qui s'efforce de bien le servir.



Transports et Travaux publics

Mike Currie  
Ministre

## La campagne de Centraide est complétée

La campagne de financement de Centraide pour l'Île-du-Prince-Édouard a connu un bon succès. L'objectif de ramasser 950 000 \$ a été atteint à 98,4 pour cent, avec un total d'argent recueilli de

934 473 \$. La campagne était différente cette année car les bénévoles n'ont pas passé de porte en porte. On a plutôt procédé à des envois postaux. Les campagnes porte à porte avaient

coutume de recueillir en moyenne 10, 50 \$ à chaque foyer qui faisait une contribution. La campagne postale a recueilli en moyenne 33, 45 \$, par don. ★

## La table du Sommet est présentée à l'Université de Moncton

La table ayant servi aux délibérations des 52 chefs d'État et de gouvernement lors du VIII<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie a été présentée officiellement à l'Université de Moncton.

Fabriquée à Moncton par l'entreprise LEBY Fixtures & Interiors Ltd., la table représente un don d'une valeur d'environ 90 000 \$.

La table a été fabriquée spécialement pour les délibérations de la VIII<sup>e</sup> Conférence des chefs d'État et de gouvernement ayant le français en partage.

La table a été construite en utilisant du bois canadien (l'érablé et le cerisier) et en suivant des normes bien particulières afin de rehausser la qualité du bois. Assemblée en sections formant chacune un module pour une ou deux places, elle peut donc être démontée et transportée au besoin.

L'Université s'est toutefois engagée à l'installer de façon permanente au campus de Moncton afin qu'elle puisse servir aux réunions des instances supérieures. Une étude est en cours afin de déterminer le local le plus approprié. Des modules pourraient aussi être installés aux campus d'Edmundston et de Shippagan. ★

Fondé en 1952, le **group Watts** a développé une réputation en combinant les ventes et un service à la clientèle supérieur. Nous formons une équipe de téléprofessionnels prête à exceller dans notre entreprise.

Watts Communications Inc. accepte présentement les curriculum vitae pour le poste de représentant au service à la clientèle, et aussi le support technique. Faire suivre les curriculum vitae au Centre d'appel à Charlottetown ou Summerside en personne ou par télécopieur.

Si vous cherchez un emploi qui vous offre beaucoup de possibilités et un salaire compétitif, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à :

**Watts Attn : Ressources humaines**

150 Industrial Crescent  
Summerside, PEI  
C1N 5N6  
Fax (902) 432-7999

50 Watts Avenue  
Charlottetown, PEI  
C1E 2B8  
Fax (902) 629-2800

Aucun appel téléphonique s.v.p.

## Appel d'offres

### Comité consultatif sur les pesticides

Le mercredi 9 février 2000

13 h 30 et 19 h 30

Best Western, Charlottetown

238, rue Grafton, Charlottetown, Î.-P.-É.

Toute personne souhaitant présenter ses vues au Comité consultatif sur les pesticides pour toute question liée aux pesticides à l'Île-du-Prince-Édouard doit le faire par écrit; les présentations orales ne peuvent être faites qu'en accompagnement d'un document écrit. La session de 19 h 30 n'aura lieu que s'il y a des inscriptions.

Pour vous inscrire en vue de déposer un document, communiquez avec Teresa Mellish du ministère de l'Agriculture et des Forêts de l'Île-du-Prince-Édouard par téléphone au 902-368-5605, par télécopieur au 902-368-5661 ou par courriel à l'adresse suivante: [tmellish@gov.pe.ca](mailto:tmellish@gov.pe.ca).

Pour les personnes qui souhaitent s'adresser verbalement au Comité, veuillez indiquer le moment qui vous conviendrait le mieux. Vous serez avertis de l'heure à laquelle vous devez vous présenter devant le Comité. Les présentations auront lieu toutes les quinze minutes.

Les documents écrits doivent être déposés au plus tard le jour de la rencontre.

Teresa Mellish, secrétaire  
Comité consultatif sur les pesticides  
Ministère de l'Agriculture et des Forêts  
Station de recherche de Charlottetown  
C.P. 1600, Charlottetown, Î.-P.-É. C1A 7N3

Île-du-Prince-Édouard  
Agriculture et Forêts



Agriculture  
et Forêts

## Pensez-y !

En moins de temps qu'il n'en faut pour faire votre toilette, vous pouvez :

- ✓ ralentir le processus du vieillissement
- ✓ éloigner les maladies cardiaques
- ✓ réduire le stress
- ✓ augmenter votre énergie

Faites 30 minutes d'exercice par jour, vous serez magnifique !

Défi santé :  
notre  
responsabilité  
à tous !

PARTICIPATION



## Un don de la paroisse Saint-Philippe et Saint-Jacques



(J.L.) La paroisse Saint-Philippe et Saint-Jacques a fait un don de 600 \$ au projet d'agrandissement du Club des garçons et filles à Wellington. Sur la photo, on voit le curé de la paroisse, l'abbé Éloi Arsenault, qui présente le chèque à Donna Arsenault, directrice du Club. Un autre don de catégorie «argent» était celui de Léonce Arsenault de l'entreprise New Look Painting. ★

les services de fiscalité  
la comptabilité et la vérification  
la consultation en gestion  
la consultation en micro-ordinateur

**Grant Thornton**

comptables agréés

**Immeuble Banque Royale**  
220, rue Water  
Summerside (Î.-P.-É.)  
(902) 436-9155

Directeurs associés  
Byron Murray, C.A.  
Peter Murray, C.A.

### Avis aux producteurs de pores et d'oeufs

Au cours du mois de janvier, le directeur du scrutin acceptera les mises en nomination pour l'Office de commercialisation du porc et l'Office de commercialisation des oeufs.

#### L'Office de commercialisation du porc de l'Î.-P.-É.

Les producteurs des comtés de Prince et de Kings peuvent déposer des mises en nomination pour combler deux postes à l'Office de commercialisation du porc. Il s'agit des postes de Dale Murray, du comté de Prince, et de Rodney Dingwell, du comté de Kings, dont les mandats s'achèvent. Ils sont tous deux admissibles à une ré-élection.

Pour pouvoir être mis en nomination, un producteur doit être membre de l'Office le 31 janvier 2000 et habiter le comté qu'il souhaite représenter. La mise en nomination doit être appuyée par cinq producteurs membres et résidents du comté en question. Le candidat doit donner son consentement par écrit.

#### L'Office de la commercialisation des oeufs de l'Î.-P.-É.

Les producteurs peuvent déposer des mises en nomination pour combler trois postes à l'Office de la commercialisation des oeufs. Il s'agit des postes de Donald Burns, de Freetown, de Lorne MacNeill, d'O'Leary, et de Sterling Ching, de Souris, dont les mandats s'achèvent. Ils sont tous admissibles à une ré-élection. Pour pouvoir être mis en nomination, un producteur doit être membre de l'Office le 31 janvier 2000 et la mise en nomination doit être appuyée par trois producteurs. Le candidat doit donner son consentement par écrit.

Les formulaires de mise en nomination pour les deux offices sont disponibles dans tous les bureaux de district du ministère de l'Agriculture et des Forêts, auprès de l'Office de commercialisation des oeufs et de l'Office de commercialisation du porc, ainsi qu'auprès du directeur du scrutin. Les formulaires dûment remplis doivent être postés à l'adresse suivante :

Charles Coles, directeur du scrutin  
Conseil de la commercialisation  
C.P. 2000  
Charlottetown (Î.-P.-É.) C1A 7N8  
Téléphone : 368-5647

LES MISES EN NOMINATION DOIVENT ÊTRE POSTÉES  
AU PLUS TARD LE 31 JANVIER 2000, LE CACHET DE LA  
POSTE EN FAISANT FOI.



### Programme d'aide en cas de catastrophe liée au revenu agricole Modifications pour les années d'imposition 1998 et 1999

#### Modifications pour l'année d'imposition 1998:

- Le programme ACRA de 1998 a récemment été modifié et la couverture s'étend maintenant aux marges négatives autorisées.
- Le dossier des producteurs qui ont déjà soumis leur demande sera révisé automatiquement.
- Les producteurs qui n'ont pas soumis de demande en raison de marges négatives pendant la période de référence peuvent maintenant le faire.

#### Modifications pour l'année d'imposition 1999:

- La couverture s'étend maintenant aux marges négatives.
- Tous les salaires sont traités de la même façon.
- Il est possible de choisir la période de référence (les trois dernières années d'imposition ou les trois années précédant la dernière année).
- Les producteurs peuvent profiter de dédommagements provisoires et sont invités à en faire la demande.

#### Dates limites pour soumettre une demande:

Année d'imposition 1998 - le 31 janvier 2000  
Dédommagement provisoire pour l'année d'imposition  
1999 - le 31 janvier 2000  
Année d'imposition 1999 - le 31 juillet 2000

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec la Société d'assurance agricole du ministère de l'Agriculture et des Forêts. Tél. : 902-368-4880, téléc. : 902-368-4857.



### LA VOIX ACADIENNE

annonce toutes vos activités (902) 436-6005

## Cartes professionnelles



### Key, McKnight & Peacock

AVOCATS ET NOTAIRES

Derek D. Key, B.A., LL.B. Stephen D.G. McKnight, B.A., LL.B.  
Nancy L. Key, LL.B. Scott Peacock, B.B.A., LL.B.  
Kendra S. Gunn, B.A., LL.B. R. Brendan Hubley, B.A., LL.B.  
Summerside tél. : 902-436-4851 Wellington tél. : 902-854-3424  
Summerside téléc. : 902-436-5063 Wellington téléc. : 902-854-3447  
494, rue Granville Place du Village  
C.P. 1570 Wellington  
Summerside (Î.-P.-É.) (Île-du-Prince-Édouard)  
C1N 4K4 COB 2E0

### Pour tous vos besoins financiers



Lundi au mercredi de 10 h à 16 h  
Jeudi de 10 h à 17 h 30  
Vendredi de 10 h à 19 h

37, rue Mill, Wellington (Î.-P.-É.) (902) 854-2595



### HMS Office Supplies Ltd.

291, rue Water  
Summerside (Î.-P.-É.)  
Tél.: (902) 436-4281  
Sans frais: 1-800-668-1163  
Téléc.: (902) 436-4534

LIVRAISON GRATUITE

POUR TOUS VOS BESOINS DE PAPETERIE,  
FOURNITURE ET D'ÉQUIPEMENTS SPÉCIALISÉS.

### Pour une expérience gastronomique orientale Buffet chinois à volonté





# Réflexion pour la nouvelle année

Supposons qu'une banque dépose dans votre compte, chaque matin, un montant de 86 400\$. Elle ne garderait aucun solde d'une journée à l'autre. Chaque

soir, on effacerait tout ce que vous n'auriez pas utilisé durant le jour.

Que feriez-vous? Retiré jusqu'au dernier sou, bien sûr!!!!

Chacun de nous a une telle banque. Son nom est le TEMPS. Chaque matin, on dépose à votre compte, 86 400 secondes. Chaque soir, on efface tout ce que vous

n'avez pas utilisé pour accomplir ce qu'il y a de mieux. Il ne reste rien au compte. Vous ne pouvez pas aller dans le rouge.

Chaque jour, un nouveau dé-

pôt est fait. Chaque soir, le solde est éliminé. Si vous n'utilisez pas tout le dépôt de la journée, vous perdez ce qui reste. Rien ne sera remboursé. On ne peut pas emprunter sur «demain». Vous devez vivre avec le présent avec le dépôt d'aujourd'hui.

Investissez-le de façon à obtenir le maximum en santé, bonheur et succès!

L'horloge avance.

Faites le maximum aujourd'hui.

Pour réaliser la valeur d'UNE ANNÉE,

demandez à un étudiant qui a doublé son année.

Pour prendre conscience de la valeur d'UN MOIS,

demandez à une mère

qui a accouché prématurément.

Pour connaître la valeur d'UNE SEMAINE,

demandez à l'éditeur d'un hebdomadaire.

Pour connaître la valeur

d'UNE HEURE,

demandez aux amoureux qui

sont temporairement séparés.

Pour comprendre la valeur

d'UNE MINUTE,

demandez à une personne qui a

manqué son train.

Pour réaliser la valeur d'UNE

SECONDE,

demandez à qui vient juste

d'éviter un accident.

Pour comprendre la valeur

d'UNE MILLISECONDE,

demandez à celui ou celle qui a

gagné une médaille d'argent aux

olympiques.

Apprécions chaque moment que

nous avons! Et apprécions-le

plus quand nous le partageons

avec quelqu'un de spécial, assez

spécial pour avoir besoin de votre

temps. Et rappelons-nous que le

temps n'attend après personne.

HIER fait partie de l'histoire.

DEMAIN demeure un mystère.

AUJOURD'HUI est un cadeau.

C'est pour ça qu'on dit que c'est

le PRÉSENT!! ★

## OFFRE SPÉCIALE DES FÊTES

**VOICI LES OFFRES QUE VOUS ATTENDIEZ, À UN TAUX DE FINANCEMENT D'ACHAT DIFFICILE À BATTRE, MAIS VOUS DEVEZ FAIRE VITE.**

**BERLINE CHEVROLET CAVALIER 2000**

**ENSEMBLE AVANTAGEUX:**  
moteur 2,2 litres • boîte de vitesses automatique avec traction asservie • régulateur de vitesse • verrouillage électrique des portes • radio AM-FM stéréo avec lecteur de cassettes • téléverrouillage des portes • et plus encore!

**AU CHOIX :**

**1 LocationPlus**

**261 \$\***

**36 mois/fras de transport de 680 \$ inclus**

**AUCUN DÉPÔT DE GARANTIE!**

**2 OU achat**

**17 098 \$**

**+ 680 \$ transport**

**17 778 \$†**

**Choisissez**

**1,9%**

sur financement de 36 mois ou moins ou sur financement d'achat de 48 mois ou moins!

**CHEVROLET IMPALA 2000**

**ÉQUIPEMENTS:**  
moteur V6 3,4 litres à ISC • climatisation • radio AM-FM stéréo avec lecteur de CD • téléverrouillage des portes • verrouillage des portes et lève-glaces électriques • régulateur de vitesse • et plus encore!

**AU CHOIX :**

**1 LocationPlus**

**398 \$\***

**36 mois/1 489 \$ comptant ou échange équivalent/fras de transport de 835 \$ et taxe sur le climatiseur de 100 \$ inclus**

**AUCUN DÉPÔT DE GARANTIE!**

**2 OU achat**

**24 578 \$**

**+ 835 \$ transport**

**25 413 \$†**

**3VEC**

**1,9%**

sur financement d'achat de 48 mois ou moins!

**ACHAT AVEC ZÉRO**

**PAIEMENT COMPTANT**

**MENSUALITÉ PENDANT 90 JOURS**

**INTÉRÊT PENDANT 90 JOURS**

**PAYÉ PAR GENERAL MOTORS**

1,9% SUR FINANCEMENT D'ACHAT DE 48 MOIS OU MOINS SUR LA PLUPART DES MODÈLES 2000

PLUS 0,99% SUR FINANCEMENT D'ACHAT DE 48 MOIS OU MOINS SUR LA PLUPART DES MODÈLES 1999 RESTANTS

**CHEVROLET S-10 2000 À CABINE ALLONGÉE ET 2 RM**

**ÉQUIPEMENTS:**  
moteur V6 4,3 litres à ISC • 180 HP • boîte automatique 4 vitesses • climatisation • troisième porte libre-accès • radio AM-FM stéréo avec lecteur de CD • lunette arrière coulissante • et plus encore!

**AU CHOIX :**

**1 LocationPlus**

**299 \$\***

**ou échange équivalent/36 mois/fras de transport de 755 \$ et taxe sur le climatiseur de 100 \$ inclus**

**AUCUN DÉPÔT DE GARANTIE!**

**2 OU achat**

**21 082 \$**

**+ 755 \$ transport**

**21 837 \$†**

**avec**

**1,9%**

sur financement d'achat de 48 mois ou moins!

**CHEVROLET BLAZER 2000 2 PORTES**

**ÉQUIPEMENTS:**  
moteur V6 4,3 litres à ISC • 190 HP • radio AM-FM stéréo avec lecteur de CD • climatiseur • verrouillage des portes, rétroviseurs et lève-glaces électriques • porte-bagages sur le toit • suspension tout terrain • et plus encore!

**AU CHOIX :**

**1 LocationPlus**

**398 \$\***

**36 mois/1 010 \$ comptant ou échange équivalent/fras de transport de 755 \$ et taxe sur le climatiseur de 100 \$ inclus**

**AUCUN DÉPÔT DE GARANTIE!**

**2 OU achat comptant**

**28 730 \$**

**+ 755 \$ transport**

**29 485 \$†**

**3 OU Choisissez**

**1,9%**

sur financement d'achat de 48 mois ou moins!

**CHEVROLET SILVERADO 2000 À CABINE CLASSIQUE ET 2 RM**

**ÉQUIPEMENTS:**  
moteur V6 4,3 litres à ISC • 200 HP • boîte automatique 4 vitesses à surmultipliée et mode remorquage/charge lourde • calandre, pare-chocs et roues chromés • radio AM-FM stéréo avec lecteur de cassettes • volant inclinable • et plus encore!

**AU CHOIX :**

**1 LocationPlus**

**368 \$\***

**36 mois/fras de transport de 940 \$ inclus**

**AUCUN DÉPÔT DE GARANTIE!**

**2 OU achat comptant**

**22 475 \$**

**+ 940 \$ freight**

**23 415 \$†**

**3 OU Choisissez**

**1,9%**

sur financement d'achat de 48 mois ou moins!

OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES CHEVROLET OLDSMOBILE DES MARITIMES

**Walter Piccott Chevrolet  
Oldsmobile Cadillac Limited  
Charlottetown, P.E.I.**

**Hemphill Pontiac Buick  
Chevrolet Oldsmobile GMC Ltd.  
Summerside, P.E.I.**

Renseignements supplémentaires. Passez nous voir chez votre concessionnaire ou à notre site Web, à [www.gmcanada.com](http://www.gmcanada.com), ou appelez-nous au 1 800 GM-DRIVE. \*Avec contrat de location de 36 mois pour les véhicules dotés de l'équipement décrit. Kilométrage annuel limité à 20 000 km sur tous les contrats de location. Frais de 0,12 \$ par kilomètre excédentaire. D'autres modalités de location sont offertes. Première mensualité, paiement comptant exigé, immatriculation, enregistrement et taxes payables à la livraison. †Financement avec approbation de crédit de GMAC seulement. Exemple: Pour un financement de 10 000 \$ au taux annuel de 0,99 %/1,9 %, la mensualité est de 212,57 \$/216,52 \$ pendant 48 mois. Le coût de l'emprunt est de 203,36 \$/392,96 \$. Obligation totale: 10 203,36 \$/10 392,96 \$. Un paiement comptant, un échange ou un dépôt de garantie peut être exigé. ‡La mensualité et le coût de l'emprunt varient en fonction du montant emprunté et du paiement comptant ou de l'échange. Cette offre ne peut être combinée à l'offre de prix d'achat comptant. La mensualité LocationPlus et le taux de financement d'achat de GMAC ne sont pas calculés sur le prix d'achat comptant - indiqué. La différence de prix entre l'offre combinée à l'offre de prix d'achat comptant et l'offre d'achat comptant pour le Chevrolet Blazer 2 portes R7Z/Silverado à cabine classique R7U 2000 représentée, en vertu des lois provinciales sur la divulgation, un coût d'emprunt, que cette différence corresponde ou non à un intérêt réel, et doit être exprimée en pourcentage annuel, qui est de 3,98 %/1,9 %. \*\* Selon le Guide de la consommation de carburant 2000 publié par Ressources naturelles Canada. †† Offre d'une durée limitée ne pouvant être combinée à d'autres offres. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. †††Frais de transport et taxe sur le climatiseur (le cas échéant) compris. Offres s'appliquant, selon les indications, aux berlines Cavalier R7U, Impala R7Z, S-10 à cabine allongée et 2 roues motrices R7U, Blazer 2 portes R7Z, Silverado à cabine classique et 2 roues motrices R7U 2000 neufs dotés de l'équipement décrit. Offres s'adressant seulement aux clients de détail admissibles des Maritimes. Le concessionnaire pourrait devoir commander ou échanger un véhicule. Le nombre de modèles 1999 est limité. Offre d'une durée limitée ne pouvant être combinée à d'autres offres. Le concessionnaire peut fixer librement les prix. Tous les détails chez votre concessionnaire.